

# Assises académiques de Prévention de l'Illettrisme

Lille 2 décembre 2010

## Atelier 3 : Continuités et liaisons : un facteur de réussite

Intervention de **Paula DEI CAS**, directrice de l'Institut d'orthophonie de Lille et de **Coraline SOULIER**, professeur de lettres au Lycée Pasteur Lille

### Projet COM'ENS en cycle 2

#### Proposition d'un outil d'identification de l'école primaire jusqu'au baccalauréat : le PIAPEDE

Dès le début de l'apprentissage de l'écrit, de nombreux enfants ont des difficultés pour apprendre à lire et à écrire, difficultés risquent de les conduire dans une spirale de l'échec scolaire, voire vers l'illettrisme. Même si l'origine sociale et l'environnement linguistique sont des facteurs cruciaux, ils ne suffisent pas à expliquer l'ensemble des difficultés d'apprentissage rencontrées. Il est important de pouvoir différencier le plus précocement possible les troubles spécifiques des apprentissages, d'origine structurelle, des autres origines de difficultés scolaires pour pouvoir y apporter des réponses adaptées. Dans la lutte contre l'échec scolaire et la prévention de l'illettrisme, les milieux pédagogiques et les orthophonistes peuvent développer des partenariats pour favoriser la mise en place de pédagogies différenciées.

Dans le même temps, les textes officiels permettent aujourd'hui aux élèves dont le trouble spécifique d'apprentissage est reconnu suffisamment invalidant de bénéficier d'aménagements d'examens. Or, il n'est pas aisé de déterminer quel type d'aménagement d'examens est adapté. De plus, on sait que les aménagements d'examens ne sont efficaces que s'ils ont été préparés à l'école. L'aménagement d'examens doit donc être envisagé dans la continuité de l'aménagement pédagogique selon une démarche harmonisée, si possible sur l'ensemble du parcours scolaire de l'élève.

Face à ces problématiques, nous avons bâti un outil pratique visant à identifier l'aménagement pédagogique correspondant à un élève en difficulté à l'écrit, et l'aménagement d'examen si un diagnostic de dyslexie-dysorthographe invalidant est confirmé : le PIAPEDE. Nous l'avons décliné en cinq protocoles couvrant l'ensemble du parcours scolaire du CE2 jusqu'au Baccalauréat dans l'optique d'harmoniser les pratiques.

Nous nous sommes ensuite engagés dans une première phase de validation de cet outil auprès de divers professionnels de l'Education Nationale du Nord-Pas de Calais, avec lesquels des partenariats ont pu se mettre en place. Les résultats encourageants de cette première étude nous ont conduits à élaborer une version plus aboutie du PIAPEDE.